



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-37483>

Département(s) de publication : **973**

Annonce n° **26-37483**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMMUNE DE KOUROU

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21973304500013

Ville : Kourou

Code postal : 97310

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 973

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://kourou.synapse-entreprises.com>

Identifiant interne de la consultation : 07T07/2026

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service techniques municipaux de la ville de Kourou

Adresse mail du contact : patrice.gobing@ville-kourou.fr

Numéro de téléphone du contact : 0694958642

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les candidats doivent justifier qu'ils disposent des capacités professionnelles et techniques nécessaires pour exécuter le marché. À ce titre, ils devront fournir : Une attestation d'inscription au registre du commerce ou équivalent pour les personnes physiques ou morales ; Des références de missions similaires, en particulier des missions topographiques pour des projets de voiries ou d'infrastructures ; Les diplômes ou qualifications du personnel clé chargé de la mission ; Une déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise n'a pas fait l'objet d'interdiction de soumissionner et qu'elle respecte les obligations sociales et fiscales. Ces justificatifs permettront à l'acheteur public d'évaluer l'aptitude des candidats à réaliser la prestation.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Les candidats doivent démontrer qu'ils disposent des ressources économiques et financières suffisantes pour exécuter le marché. À ce titre, ils devront fournir : Les bilans et comptes de résultat des trois derniers exercices disponibles, ou documents équivalents ; Une attestation bancaire ou de caution permettant d'apprécier leur capacité financière ; Une déclaration sur l'honneur attestant qu'ils ne font pas l'objet de procédures de redressement ou de faillite. Ces éléments permettront à l'acheteur public d'évaluer la solidité financière du candidat pour assurer la bonne exécution du marché.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les candidats doivent justifier de leur expérience et des moyens techniques nécessaires à l'exécution du marché. Les justificatifs attendus incluent : Des références de missions topographiques similaires réalisées au cours des cinq dernières années, précisant le type de prestation, le montant et le maître d'ouvrage ; Les qualifications et diplômes du personnel clé, notamment chefs de mission et techniciens topographes ; La liste des moyens matériels et logiciels disponibles (station totale, GPS, logiciels de traitement des données) ; Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les prestations de topographie. Ces informations permettent à l'acheteur public de s'assurer que le candidat dispose des compétences et moyens nécessaires pour réaliser la mission.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 05/05/2026 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : - Valeur technique – 40 % : qualité des références, moyens matériels et logiciels, compétences du personnel clé. - Prix – 30 % : montant global forfaitaire. - Délai d'exécution – 30 % : respect du calendrier prévisionnel. Méthode de calcul : $N = 0,4 \times N_t + 0,3 \times N_f + 0,3 \times N_d$ (NT : note technique, NF : note financière, ND : note délai)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission topographique pour la réfection des voiries pénétrantes et l'aménagement de carrefours – Route du Dégrad Saramaca et piste du Loup – Ville de Kourou

Code CPV principal - Descripteur principal : 71351810

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché porte sur la réalisation d'une mission de relevés topographiques dans le cadre de l'opération de réfection des voiries pénétrantes et d'aménagement de carrefours sur la commune de Kourou. Les prestations concernent notamment : - La route du Dégrad Saramaca, du PK6 au PK21 ; - Les voiries pénétrantes associées de PK9 au PK14 et papinabo ; - La route de la piste du Loup. Les relevés topographiques portent sur les emprises des futurs aménagements et ouvrages nécessaires à l'opération.

Lieu principal d'exécution du marché : Commune de Kourou (Guyane française)

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée (H.T.) : 49600.0 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La présente consultation s'inscrit dans le cadre de l'opération de réfection des voiries pénétrantes et d'aménagement de carrefours sur le territoire de la commune

de Kourou. Les candidats sont invités à consulter l'ensemble des pièces du dossier de consultation des entreprises pour disposer de toutes les informations nécessaires à la remise de leur offre.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/04/2026